



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Création de l'association de préfiguration du Centre National de la Musique : une étape importante dans la mise en œuvre d'un outil essentiel pour l'avenir de la filière musicale.**

L'UPFI se félicite de la création de l'association de préfiguration du Centre National de la Musique par les pouvoirs publics. Une étape importante vient ainsi d'être franchie dans la mise en œuvre de ce projet tant attendu par les producteurs de musique indépendants et, plus généralement, par l'ensemble de la filière musicale.

Le Centre National de la Musique aura non seulement vocation à soutenir financièrement la création et la production françaises mais il constituera également un outil idéal pour réguler la filière musicale, à l'instar du CNC pour le cinéma et l'audiovisuel.

Cette annonce est de bon augure pour la mise en œuvre des étapes suivantes : la création d'un Etablissement Public à l'automne 2012 et l'institution, dans la Loi de Finances pour 2013, d'un prélèvement sur les fournisseurs d'accès à internet pour assurer une partie importante de son financement.

L'UPFI relève avec satisfaction que cette initiative majeure, pour permettre à l'industrie musicale de sortir progressivement de la crise qu'elle traverse depuis 10 ans, fait l'objet désormais d'un consensus de la part des principaux candidats à l'élection présidentielle.

#### **Contact**

Jérôme Roger  
Tel : 01 53 77 66 40